

Route du Lac 2
1094 Paudex
Case postale 1215
1001 Lausanne
Tél. 021 796 33 00
Fax 021 796 33 11
info@previva.ch
CCP 10-11680-8
N° direct
058 796 34 64

Paudex, le 25 juin 2015
SC

PROCES-VERBAL

de la séance du Conseil de fondation tenue jeudi 26 mars 2015
au Centre Patronal

- Présidence :** M. Jean-Claude PITTET (AVOP), président
- Présents :** Mmes Valérie LOPEZ (Représentante des travailleurs de l'administration et de l'hôtellerie)
Ana Bel MARTINEZ ROSSEL (Avenir Social Vaud)
Nicole RAMELET (AVOP)
- MM Jean-Frédéric BRAILLARD (AVOP)
Christian JORDAN (Avenir Social Vaud)
Georges MILLIET (Avenir Social Vaud), vice-président
Jean-Edgar RODONDI (AVOP)
Jean-Marc ROETHLISBERGER (AVOP)
Pierre ZAPF (Avenir Social Vaud)
- Excusés :** Mme Claudine WYSSA (AVOP), vice-présidente
M. Gilbert CAVIN (Avenir Social Vaud)
- Gérant et procès-verbal :** M. Sébastien COTTREAU
- Invité :** M. Martin BOEHLER (SPV-AVMES)

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de la séance du 11 décembre 2014
2. Rapport de la commission des placements
3. Rapport de la commission des études
- 3a. Question de l'intégration de bénéficiaires de rente dans le Conseil de fondation
4. Rapport de la commission immobilière
5. Situation au 19 mars 2015
 - des affiliés,
 - des assurés,
 - des cotisations encaissées.
6. Nouvelles institutions
7. Problèmes des assurés
8. Signatures
9. Divers et propositions individuelles
- 9a. Nouvelles du Bureau

Le président ouvre la séance à l'heure. Mme Wyssa et M. Cavin sont excusés.

1. Procès-verbal de la séance du 11 décembre 2014

Il est remarqué que lors de la séance de décembre, l'ensemble des budgets devront être désormais adoptés par le Conseil de fondation.

Mme Lopez est la représentante des travailleurs de l'administration et de l'hôtellerie.

Décision : Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents.

2. Rapport de la commission des placements

L'exercice 2014 s'est très bien terminé. Par contre l'année 2015 a débuté par une forte perte en janvier du fait de la décision de la BNS du 15 janvier 2015. Mais cette perte a déjà été récupérée. Ces derniers jours ont vu une consolidation des résultats. Il est cependant à craindre que le bon cycle de ces 3 dernières années soit terminé. Certains positions doivent être renforcées.

Des économies de frais ont été réalisées grâce à PPCmetrics SA.

Les placements en matières premières gérés par la BCV réalisent des résultats négatifs. Il faut envisager de les vendre, après consultation de PPCmetrics SA.

La commission prendra position lors de sa prochaine séance du 15 avril 2015 par rapport aux placements en actions et en obligations.

La question des liquidités est à surveiller puisque ce vecteur peut poser problème à partir du moment où des intérêts négatifs peuvent être débités des comptes courants.

La commission rencontrera les représentants de la fondation Equitim dans sa séance de mai. Ce vecteur est plus à considérer comme un placement plutôt que de l'immobilier

3. Rapport de la commission des études

L'état des lieux a été réalisé. D'entrée, il apparaît que ce sera difficile que le projet convienne à tout le monde. 2 délégations doivent être mises en place pour représenter d'une part les directions des institutions et d'autre part les employés.

Du côté des employeurs, un critère est l'appartenance à l'AVOP. Un siège est réservé aux institutions non membres de l'AVOP. Les autres critères ne sont pas pertinents.

Par contre il y aura une limite afin que 2 directeurs au plus soient membres de la délégation employeur, partant du fait que ces directeurs sont aussi des employés.

Ouvrir la porte à des personnes externes sera du ressort de chaque délégation.

La répartition des professions indique que 3 catégories pourraient avoir une place réservée : les éducateurs, les enseignants, et le personnel administratif, hôtelier et thérapeutique.

La question de l'intégration de bénéficiaires de rente reste ouverte.

Qui proposerait les candidatures ? Avant, c'était du ressort de l'AVOP-AVTES sans cooptation. Est-ce une candidature directe ? Au nombre de voix ? Ces questions restent ouvertes et les travaux sont en cours.

En termes de processus de vote, on pourrait le coupler avec la séance d'information aux assurés. Le vote se ferait à la majorité simple. Les candidats sortants pourraient être tête de liste.

M. Redondi propose que l'organe dirigeant suscite des candidats dont la gérance vérifierait leur compétence.

M. Pittet souhaite que ce soit un enrichissement plutôt qu'une complexification.

M. Millet rappelle que les trois-quarts des institutions sont membres de l'AVOP et qu'il faut maintenir une représentativité adéquate.

Le planning établi propose des séances mensuelles. La productivité est difficilement estimable. Mais en tout cas, l'objectif d'un projet pour l'été ne semble pas tenable. Par ailleurs, il n'y a pas eu de contact officiel avec Avenir Social sur ce sujet.

M. Zapf propose que ce sujet soit mis à l'ordre du jour de la journée au vert du 24 septembre 2015. Il serait bien d'avoir une liste de thèmes avec des options possibles.

Enfin, il reste à organiser la séance d'information du 15 septembre 2015 à 17h30. La salle « La Paudèze » du Centre Patronal a été réservée à cet effet.

3a. Question de l'intégration de bénéficiaires de rente dans le Conseil de fondation

M. Roethlisberger présente les projets de statuts d'une association de rentiers. Il rappelle qu'il y a une tradition d'échanges au sein du Conseil de fondation et il craint que cela disparaisse avec un processus trop compliqué. En tout cas la réflexion est lancée.

4. Rapport de la commission immobilière

Le planning des visites d'immeubles est le suivant :

- 3 juin 2015 avec la régie Nanchem SA à Sion
- 12 mai 2015 matin avec Gérin SA à Lausanne et à Bussigny
- 6 mai 2015 matin avec Rosset SA à Lausanne et à St-Prex
- 9 juin 2015 avec Cogestim SA à Gland et à Mont-sur-Rolle
- 8 juillet 2015 avec Domicim à Yverdon et à Payerne. Une séance de la commission immobilière aura lieu en même temps.

Les travaux sont finis à St-Martin 25. Mais au rez-de-chaussée, il y a le projet d'installer une crèche dont le loyer sera garanti par l'Etat de Vaud. La mise à l'enquête des travaux d'adaptation a été faite. Les coûts sont de l'ordre de CHF 100'000.

Les travaux sont encore en cours au Petit-Chêne 11 pour un restaurant. La garantie bancaire est toujours absente et les locataires ne répondent pas.

La commission va rencontrer M. Penta qui propose des projets à La Tour-de-Peilz, à l'avenue de Montoie à Lausanne et à Allaman.

D'autres projets sont étudiés au Grand-Chêne 4 (intéressant mais avec un restaurant), à Baugy-sur-Clarens (Etude de faisabilité par un architecte) et à Cossonay.

A Cossonay, une offre est déposée pour l'acquisition d'un immeuble dans un lot mais le vendeur souhaite vendre le lot en bloc.

M. Zapf présente le projet de l'avenue de Morges 145 en entreprise totale. Le coût d'achat est estimé à CHF 18.3 mio y compris les droits de mutation. Le rendement brut est de 3.47% pour un net de 2.78%.

Le contrat avec immogestion Sàrl a été étudié en commission. Mme Ramelet le transmet aux membres du Conseil de fondation avec ses remarques. Un délai de remise de commentaires est fixé à fin avril afin d'être en mesure de le valider à la séance de mai.

Si des projets immobiliers doivent être présentés lors de la séance de juin, alors il est préférable d'avancer l'heure à 15h00.

Décision : Une lettre d'intention sera envoyée pour le projet de l'avenue de Morges 145.

5. Situation au 19 mars 2015

Au 19 mars 2015, le fonds de prévoyance compte 78 institutions affiliées avec 4'352 assurés actifs (77 institutions au 8 décembre 2014 avec 4'338 assurés actifs). Il y a environ 850 bénéficiaires de rente (+53).

Le ratio Actifs/Rentiers se monte à environ 5 pour 1, ce qui est encore à la lecture des statistiques de l'OFS qui indiquent environ 3.7 pour 1. Il faut cependant demeurer attentif.

Il n'y a pas de contentieux notables. 2014 est en ordre. En 2015, il reste encore 3 acomptes de janvier et 9 acomptes de février en suspens.

6. Nouvelles institutions

Il y a une nouvelle institution : L'association des mamans de jour du Pays d'En-Haut, avec une assurée entrée rétroactivement au 1er janvier 2014 et une nouvelle assurée prévue au 1er mai 2015.

7. Problèmes des assurés

Rien à signaler.

8. Signatures

La signature de M. Milliet sera radiée au 30 juin 2015 et M. Boehler le remplacera. De plus, il est proposé que M. Cavin lui succède dans son rôle de vice-président.

Décision : M. Cottreau est désigné gérant du fonds de prévoyance. La signature collective à deux lui est conférée. Celle de M. Scherer est radiée.

9. Divers et propositions individuelles

Les membres du Conseil de fondation sont invités à La Mine par le Centre Patronal à l'issue de la séance.

M. Boehler se sent plus compétent en matière immobilière qu'en matière de placement et demande d'envisager un échange de positions entre ces 2 commissions.

Il est demandé au gérant de mettre à jour les documents dans previdoc.

9a. Nouvelles du Bureau

Le Bureau a été constitué. Il se compose des 3 présidents de commission, du président du Conseil de fondation, des 2 vice-présidents et du gérant.

Un règlement sera établi d'ici septembre.

Le but est d'améliorer la communication au sein du Conseil de fondation mais pas de s'y substituer.

previva
fonds de prévoyance

Le Président


Jean-Claude Pittet

Le vice-président


Gilbert Cavin

Le gérant


Sébastien Cottreau

Prochaine séance : Jeudi 25 juin 2015 à 15h00 au Centre Patronal, Paudex

